

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE MEFTAH

COMMUNE DE DJEBABRA

AVIS D'ATRIIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et la loi publique n°12/23 du 08/05/2023 ,qui précise les règles général liées aux marchés publics , notamment son article 112 le président de l'assemblée populaire communale de la commune de djebabra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimales N° 03/2026 :concernant le projet :

Réalisation D'une Cantine De 200 Repas L'école De Ghalize.

Est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulée de l'opération	Entreprise	Adresse	Nbre de points	Délais	Montant ttc	Montant ttc après correction	Critères
01	RéalisatioD'une Cantine De 200 Repas L'école De Ghalize.	Entreprise Ameur Abderahmane NIF:155091800708199	Meftah W. BLIDA	61/70 POINTS	05 MOIS	21.328.608,00DA	21.328.608,00DA	Moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités de rapprocher auprès de bureau des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, Et peuvent déposer les recours auprès de la commission des marchés compétence dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les communes.